

Section O. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°...281.../F/2017 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS ELECTRIQUES DE CEM NYABUGIMBU ET ETP DE RUGENDO.

- Date de publication des offres : 30/06/2017

- Date d'ouverture d'ouverture des offres : 31/07/2017

1. Objet

La Commune Mugina invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des équipements électriques de CEM Nyabugimbu et ETP de Rugendo.

2. Financement du marché

La Commune Mugina a obtenu de la part du Gouvernement du Burundi un budget d'investissement pour l'exercice 2017 à travers le Fonds National d'Investissement Communal «FONIC». Une partie de ces sommes accordées sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution de ce marché.

3. Spécification du marché

3.1 La passation du Marché sera conduite par appel d'offres national tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

3.2 Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en un seul lot.

3.3 L'ensemble des fournitures sont à livrer dans un délai maximum : deux mois

4. Condition de participation

4.1 La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales, possédant les conditions techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché ;

4.2 Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des cas d'inéligibilité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

5.1 Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

Bureau de la Commune Mugina

Moyennant le paiement de cinquante mille (50 000fbu) francs burundais : 25 000 fbu sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de

l'OBR et 25 000fbu au compte numéro 60019-03 ouvert à la BANCOBU CIBITOKÉ au nom de la commune de Mugina.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

5.2 Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :

-Madame l'Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics, en mentionnant la référence de publication indiquée à la page de garde, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 8.

6. Présentation de l'offre

6.1 Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de:

Lot	Montant de la garantie de soumission en lettre	Montant en chiffre
1	Quatre cent soixante mille francs burundais	460.000FBU

Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.

Le non présentation de la garantie de soumission est cause de rejet automatique de l'offre.

6.2 Les offres doivent être soumises à : **La Commune de Mugina**

L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de Remise des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

8.1 Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **31/7**/2017 à 10 heures précise.

8.2 Toute offre reçue après la date limite et l'heure de dépôt ne sera pas prise en considération.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le **31/07**/2017 à 10 Heures 15 minutes précise en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et une copie est transmise à la DNCMP.

10. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont:

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin, leurs offres doivent fournir les informations exigées dans les documents suivants :

10.1 Au niveau administratif il faut présenter:

1. Preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
2. Caution de soumission sous forme de garantie bancaire suivant le modèle du DAO;
3. Statuts juridique du soumissionnaire ;
4. Attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par l'OBR
5. Certificat d'immatriculation fiscale (NIF)
6. Une adresse fixe connue, ou un siège social ;
7. Extrait du registre de commerce;
8. Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce;
9. Une attestation originale de non redevabilité de l'INSS en cours de validité.

10.2 Au niveau technique :

La participation à la concurrence est ouverte aux entreprises résidant au Burundi, justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises pour exécuter le marché.

10.3 Au niveau financier il faut présenter :

1. Le bordereau des prix unitaires ;
2. L'acte de soumission suivant le modèle en annexe ;
3. Le délai d'exécution

Fait à Mugina , le 26.08.2017

Administrateur Communal

Madame Jovithe BAYAVUJE

